



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

Gestion du matériel de la RCN  
Poste 9W088,  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

**FP802-140098**

17 juillet 2014

**Objet : DEMANDE DE PROPOSITION : FP802-140098  
PRESTATIONS DES SERVICES REQUIS POUR LA FORMATION SUR LE  
SYSTÈME DE COMMANDEMENT EN CAS D'INCIDENT DE LA GARDE  
CÔTIÈRE CANADIENNE (SCI-200)**

**ADDENDA N° 3**

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné affiché sur le site de service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), l'Addenda n° 3 est émis.

**Question 1 :**

La demande de propositions indique à trois endroits que « chaque membre du personnel de l'entrepreneur doit détenir une COTE DE FIABILITÉ valide durant l'exécution du contrat ». Cependant, il est aussi obligatoire de détenir cette cote à l'échéance de clôture de l'appel d'offres. Les vacances d'été entraînent des retards importants dans le traitement par la DSIC des demandes de cote de bas niveau propres à cette demande de propositions. Si les échéances ne peuvent être respectées par la DSIC, est-ce que TPSGC pourrait accepter les ressources proposées si les cotes sont traitées à la clôture de l'appel d'offres et émises avant la signature du contrat?

**Réponse 1 :**

Pour des raisons de sécurité, l'exigence obligatoire d'avoir une cote de fiabilité à l'échéance de clôture de l'appel d'offres et durant l'exécution du contrat demeure inchangée.

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées  
Je vous prie d'agrèer, Monsieur, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Jianna-Lee Zomer**  
Agent de marchés  
Gestion du matériel, RCN